

institue des caisses de secours mutuels, des sociétés coopératives de consommation, le voici dans la voie de la production coopérative ? Où s'arrêtera-t-il ? c'est une autre situation qui commence, une ère nouvelle qui s'ouvre pour les classes laborieuses. Seulement, parce que nous faisons entrevoir un moyen de salut, il ne faut pas imiter ces marins qui se croisent les bras lorsqu'ils sont en vue du port. Entre la coupe et les lèvres il y a place pour un malheur. Il faut donc redoubler d'activité, ne reculer devant aucun sacrifice, ne rien confier au hasard, ne compter que sur soi pour atteindre le but désiré, surtout de ne pas se déranger en face des revers qui peuvent se rencontrer, ne jamais désespérer. Redisons-nous souvent que l'eau va à la rivière comme le succès à la persévérance.

Nous luttons contre les privilèges, les monopoles, nul n'a le droit de rester neutre ou indifférent, s'il n'est notre adversaire ou le complice de nos adversaires.

Avec un peu d'énergie, d'initiative et d'entente, nous obtiendrons les réformes politiques que nous avons besoin pour conduire à bien tous les projets que nous avons faits en vue d'améliorer notre condition matérielle et intellectuelle.

En terminant, laissez-moi vous dire, mes amis, que pour que ces réformes indispensables s'accomplissent, il faut que tous les ouvriers s'unissent, se groupent en une seule et puissante société comme l'est celle des Chevaliers du travail ; et qu'ensuite ils puissent compter sur l'aide des gouvernements provincial et fédéral comme sur celui des gouvernements municipaux.

Je le dis avec une conviction profonde : si tout le monde fait son devoir dans ce sens, nos droits sont prêts d'être reconnus et respectés et la somme de bonheur, des jouissances de cette vie à laquelle nous avons droit, restituée au peuple.

FIN